

**23 NOVEMBRE A LA DGFIP**

**POUR LA DÉFENSE DES MISSIONS**

**POUR LA DÉFENSE DES AGENTS**

La fédération Solidaires Finances soutient pleinement la grève et la manifestation nationale des agent-e-s des Finances Publiques ce jeudi 23 novembre. Le démantèlement de la DGFIP est engagé. Aux avant-postes des suppressions d'emplois de fonctionnaires, ses services sont de plus en plus concentrés et ses missions appauvries.

Après l'acte III de la décentralisation et les lois « Hôpital Patients Santé Territoire » et de « modernisation de notre système de santé », prétexte tout trouvé à une réduction de son maillage territorial, la mise en œuvre du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu et les orientations du comité Action Publique 2022 (CAP 22) menacent très directement les missions d'intérêt général, au service de l'ensemble des administré-e-s, de la Direction Générale des Finances Publiques née il y a à peine dix ans de la fusion des ex-Direction Générale des Impôts et Direction Générale de la Comptabilité Publique. Les « transfert entre collectivités, au secteur privé, voire abandon de missions » concernent déjà et vont concerner encore plus la DGFIP.

Le combat des agent-e-s des Finances Publiques est certes sectoriel mais il n'est pas catégoriel. Il concerne l'intérêt général et est au cœur d'une république démocratique et sociale fondée sur l'impôt outil de redistribution des richesses et le contrôle du bon usage des deniers ainsi collectés.

Ce combat rejoint très directement celui contre les ordonnances Macron lorsque la direction générale des Finances Publiques tente de profiter du maelstrom de « réformes » et remises en cause de tâches et de missions subi par les agent-e-s pour s'attaquer à leurs droits à être défendus et à leurs règles de gestion. Rien ne justifie la déconcentration qui s'annonce aujourd'hui et la déréglementation qui l'accompagne, si ce n'est la volonté de casser la DGFIP et le fondement de ses missions fiscales et comptables. CAP 22 est une version XXL de la RGPP qui a déjà défiguré de nombreux pans des services publics au dépens de l'action publique, du rôle de l'État, de besoins des citoyen-ne-s et administré-e-s et du rôle des agent-e-s attaché-e-s à leurs missions d'intérêt général.

Tenter de déstabiliser l'action syndicale à la DGFIP n'est pas neutre. Tout le monde se souvient du rôle moteur qu'ont eu les anciennes DGCP et DGI lors des conflits sociaux de 1989.

Encore aujourd'hui ses agent-e-s manifestent une réelle capacité de résistance au sein de la Fonction Publique. Ce 23 novembre, l'enjeu dépasse donc les seules frontières de la DGFIP et de ses agent-e-s d'autant plus légitimé-e-s à se mobiliser.